

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2016-08-15

PROCÈS-VERBAL DU 15 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 15 août 2016 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
Nicole Pelchat, conseillère
MM. Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller

Est absente : Mme Édith Pouliot, conseillère

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et présente l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016
- 4.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1** Acceptation de la liste des comptes de juillet 2016
 - 5.2** Rapport des revenus de juillet 2016
 - 5.3** Nomination du maire suppléant
 - 5.4** Adoption du règlement 16-208 concernant l'augmentation du fonds de roulement
- 6. TRANSPORTS**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1** Appel d'offres – Nettoyage et inspection télévisée par caméra des conduites et des regards d'égout
- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment de juillet 2016
 - 8.2** Dérogation mineure de madame Stéphanie Sigouin
 - 8.3** Dérogation mineure de monsieur Carl Fortin
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1** Rapport de la bibliothèque
 - 9.2** Bibliothèque municipale – Présentation d'un projet au *Fonds de la ruralité volet développement local*

- 9.3 Cours de danse – Embauche d’instructeurs et acceptation du taux horaire
- 9.4 Fête de la famille – Acceptation des dépenses
- 9.5 ARLPH Saguenay–Lac-Saint-Jean – Adhésion 2016-2017
- 9.6 Camp de jour – Acceptation d’engager une accompagnatrice
- 9.7 Appel d’offres sur invitation – Achat de modules pour le planchodrome
- 9.8 Appel d’offres sur invitation – Achat de bandes pour la patinoire
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1 Maison Colombe-Veilleux – Omnium Joan-Pelchat 2016
 - 10.2 Fondation Dédé Fortin – Campagne de financement
- 11. RÉOLUTIONS**
 - 11.1 Avis de motion – Modification au *Code d’éthique et de déontologie des élus municipaux*
 - 11.2 Avis de motion – Modification au *Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux*
 - 11.3 Réforme du réseau de la santé et des services sociaux – Résolution d’appui
- 12. FORMATIONS**
 - 12.1 Réseau Environnement Saguenay–Lac-Saint-Jean – 33^e Journée de conférences régionale
- 13. INFORMATION**
 - 13.1 Hydro-Québec – Travaux de réfection des lignes au Grand Rang Nord
 - 13.2 Camping municipal – Obtention d’une étoile supplémentaire
- 14. INVITATIONS**
 - 14.1 Municipalité de Saint-Stanislas – Invitation au Festival du faisan
 - 14.2 Musée Louis-Hémon – Spectacle-bénéfice du 100^e anniversaire de la première édition du roman « Maria-Chapdelaine »
 - 14.3 Table régionale de concertation des aînés du Saguenay–Lac-Saint-Jean – Journée internationale des aînés
- 15. CORRESPONDANCE**
- 16. AUTRES SUJETS**
 - 16.1 Motion de félicitations au comité organisateur du Festival de la gourgane
 - 16.2 Motion de félicitations à Alain St-Hilaire pour l’organisation des envolées de montgolfières
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

16-169

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
 APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l’ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant l’ordre du jour ouvert à d’autres sujets.

16-170 **3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

16-171 **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **348 560,09 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

16-172 **5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUILLET 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de juillet 2016 soient approuvées telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	160 102,64 \$
Comptes payés	123 601,22 \$
Salaires nets de juillet 2016 + REER juillet	64 856,23 \$
Total :	348 560,09 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE JUILLET 2016

Le rapport des revenus pour le mois de juillet 2016, d'une somme de **341 687,61 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

16-173 5.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme monsieur Dave Plourde, conseiller, à titre de maire suppléant pour les mois d'août et septembre 2016.

16-174 5.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 16-208 CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1097 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 506 800 \$, soit 20 % des crédits au budget de l'exercice courant de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité possède déjà un fonds de roulement d'une somme de 93 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 107 000 \$;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le Règlement d'emprunt numéro 16-208 concernant l'augmentation du fonds de roulement avec absence de lecture.

6. TRANSPORTS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

16-175 7.1 APPEL D'OFFRES – NETTOYAGE ET INSPECTION TÉLÉVISÉE PAR CAMÉRA DES CONDUITES ET DES REGARDS D'ÉGOUT

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation d'au moins deux entrepreneurs pour le nettoyage et l'inspection télévisée par caméra des conduites et regards d'égout.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE JUILLET 2016

Le rapport de l'inspecteur pour le mois de juillet fait état de :

Un permis de construction (autre)2 800 \$
Douze permis de rénovation 49 500 \$
Deux demandes de dérogation mineure
Deux recherches pour certificat de localisation

16-176

8.2 DÉROGATION MINEURE – DEMANDE DE MADAME STÉPHANIE SIGOUIN

ATTENDU QUE la résidence de madame Stéphanie Sigouin, située au 159 du Cinquième rang Sud à Albanel, a déjà fait l'objet d'une demande de dérogation mineure en 2008;

ATTENDU QU'à l'époque, le conseil municipal d'Albanel avait, sur recommandation du CCU, accepté que la résidence principale demeure implantée à 10,99 m de la ligne avant alors que notre Règlement d'urbanisme demandait une distance de 15 m;

ATTENDU QU'il s'avère que la distance par rapport à la ligne latérale longeant la route 169 n'était également pas respectée. Ce détail avait échappé au CCU lors de son analyse en 2008;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la dérogation mineure de madame Sigouin et autorise que sa résidence, située au 159 du Cinquième rang Sud à Albanel, demeure implantée à 9,50 m de la ligne latérale nord (longeant la route 169) alors que notre Règlement de zonage 11-158 exige une marge latérale de 15 m.

QUE le conseil municipal précise, par la même occasion, que la marge de recul avant soit autorisée à 10,90 m.

16-177

8.3 DÉROGATION MINEURE – DEMANDE DE MONSIEUR CARL FORTIN

ATTENDU QUE la résidence de monsieur Carl Fortin, située au 187 de la rue Industrielle Nord à Albanel, est une maison mobile;

ATTENDU QUE lors de son implantation, les propriétaires de l'époque se sont basés sur la maison voisine pour déterminer la distance de séparation de la ligne avant;

ATTENDU QU'en vérifiant le certificat de localisation, nous constatons que la ligne de la rue change de trajectoire et se rapproche de la résidence ayant pour effet la non-conformité à notre réglementation;

ATTENDU QUE cette situation pourrait être corrigée par la municipalité lorsqu'elle terminera le prolongement de la rue Industrielle;

ATTENDU QUE cette non-conformité n'a aucune incidence sur le voisinage;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la dérogation mineure de monsieur Carl Fortin et autorise que sa résidence, située au 187 de la rue Industrielle Nord à Albanel, demeure implantée à 3,40 m de la ligne avant alors que notre Règlement de zonage 11-158 exige une marge latérale de 4,5 m.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les statistiques pour le mois de juillet 2016 font état respectivement de 835 usagers et de 9 usagers pour le service numérique; ainsi que de 253 prêts de biens culturels et 44 prêts de livres numériques.

16-178

9.2 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – PRÉSENTATION D'UN PROJET AU *FONDS DE LA RURALITÉ VOLET DÉVELOPPEMENT LOCAL*

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise madame Sylvie Tremblay, directrice des loisirs, à déposer un projet au *Fonds de la ruralité volet développement local* pour le projet de nom de la bibliothèque.

16-179

9.3 COURS DE DANSE – EMBAUCHE D'INSTRUCTEURS ET ACCEPTATION DU TAUX HORAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel confirme par cette résolution l'embauche de deux instructeurs de danse pour la session d'automne 2016, au taux horaire détaillé ci-dessous :

Jean-Christophe Hossay et Allyson Gaudreault

- Instructeurs de danse.....11 \$/heure

Que la rémunération soit autorisée et payée en deux versements, soit un versement à la moitié des cours et un à la fin.

16-180 **9.4** **FÊTE DE LA FAMILLE – ACCEPTATION DES DÉPENSES**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le paiement des dépenses inhérentes à l'organisation de la *Fête de la famille* totalisant une participation municipale de 1 354,49 \$.

16-181 **9.5** **ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (ARLPH) SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – ADHÉSION 2016-2017**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement de l'adhésion à l'ARLPH Saguenay-Lac-Saint-Jean pour 2016-2017, soit une somme de 30 \$.

16-182 **9.6** **CAMP DE JOUR – ACCEPTATION D'ENGAGER UNE ACCOMPAGNATRICE**

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche de madame Dominique Maillot au poste d'accompagnatrice au camp de jour 2016 pour un total de 15 heures 30 minutes.

16-183 **9.7** **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – ACHAT DE MODULES POUR LE PLANCHODROME**

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation d'au moins deux fournisseurs pour l'achat de modules pour le planchodrome.

16-184 **9.8** **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – ACHAT DE BANDES POUR LA PATINOIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation d'au moins deux fournisseurs pour l'achat de bandes pour la patinoire extérieure.

10. DONS ET SUBVENTIONS

16-185

10.1 MAISON COLOMBE-VEILLEUX – OMNIUM JOAN-PELCHAT 2016

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 100 \$ à titre de participation financière à l'occasion de cette activité de financement au profit de la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini.

10.2 FONDATION DEDÉ FORTIN – CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Le conseil de la municipalité d'Albanel apportera sa contribution en publicisant l'évènement dans *l'Informateur*, sur la page Facebook ainsi que sur le tableau électronique de la municipalité. Le bâtiment de l'Association des sportifs ainsi que le Centre communautaire seront ouverts afin d'accommoder les marcheurs.

11. RÉSOLUTIONS

11.1 AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Un avis de motion est, par la présente, donné par Dave Plourde, conseiller, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, il proposera l'adoption du règlement numéro 16-209, **avec absence de lecture**, concernant la modification du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*.

11.2 AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Un avis de motion est, par la présente, donné par Isabelle Thibeault, conseillère, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, elle proposera l'adoption du règlement numéro 16-210, **avec absence de lecture**, concernant la modification du *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux*.

16-186

11.3 RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX – RÉOLUTION D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) souhaite saisir le conseil municipal d'Albanel des enjeux reliés aux récentes décisions prises par le gouvernement du Québec notamment en matière de finances publiques et de santé et services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes décisions ont engendré à ce jour des compressions à la hauteur de 16 000 000 \$ pour l'année 2015-2016 pour le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et qu'une coupure de 15 000 000 \$ est envisagée pour cette année;

CONSIDÉRANT le projet Optilab qui vise la centralisation des laboratoires médicaux des hôpitaux du Saguenay-Lac Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Grand-Nord vers Chicoutimi;

CONSIDÉRANT la perte de la proximité des services à la population ainsi que leur éloignement à la suite de la réforme du réseau de la santé et des services sociaux en cours;

CONSIDÉRANT QUE ces réorganisations touchent aussi les professionnels et techniciens œuvrant dans la région notamment, mais non limitativement de la façon suivante : épuisements professionnels, diminution de la qualité de vie au travail et exode des travailleurs et travailleuses vers les grands centres urbains;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce qui précède, les conséquences économiques dans la région de Maria-Chapdelaine et plus précisément sur la municipalité d'Albanel et sa région seront importantes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Albanel est préoccupée quant à son avenir en regard de ces différentes politiques gouvernementales et entend protéger les services publics et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin de protéger les acquis, les emplois ainsi que la qualité de vie et les services offerts à la population de la municipalité d'Albanel et de la MRC de Maria-Chapdelaine et d'inviter la MRC de Maria-Chapdelaine à adopter la présente résolution.

12. FORMATIONS

16-187

12.1 RÉSEAU ENVIRONNEMENT SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – 33^E JOURNÉE DE CONFÉRENCES RÉGIONALE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel désigne monsieur Rémi Aubut pour assister à la *33^e Journée de conférences régionale – Programme préliminaire 2016* qui se tiendra le 15 septembre prochain à l'Hôtel Le Montagnais à Chicoutimi et autorise les dépenses inhérentes à cette activité.

13. INFORMATION

13.1 Hydro-Québec – Travaux de réfection des lignes au Grand Rang Nord

13.2 Camping municipal – Obtention d'une étoile supplémentaire

14. INVITATIONS

16-188 14.1 MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS – INVITATION AU FESTIVAL DU FAISAN

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'inscription de deux personnes pour une somme de 60 \$, à « La battue des maires » qui se tiendra le dimanche 11 septembre 2016.

16-189 14.2 MUSÉE LOUIS-HÉMON – SPECTACLE-BÉNÉFICE DU 100^E ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU ROMAN « MARIA-CHAPDELAINÉ »

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat de deux cartes de 45 \$ chacune, pour une somme totale de 90 \$, pour le spectacle-bénéfice du 100^e anniversaire de la première édition du roman « Maria-Chapdelaine ».

14.3 TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

Le conseil de la municipalité d'Albanel précise que madame Liane Proulx, conseillère, assistera à cet événement puisqu'elle est membre de la Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

15. CORRESPONDANCE

16. AUTRES SUJETS

16.1 Motion de félicitations au comité organisateur du Festival de la gourgane

16.2 Motion de félicitations à monsieur Alain St-Hilaire pour l'activité des montgolfières

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, les questions portent sur les sujets suivants :

- Le tarif de location pour des emplacements en dehors du camping à l'occasion du Festival de la gourgane;
- L'achat de bandes pour la patinoire;
- Le nom pour la bibliothèque municipale.

16-190

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE

QUE la séance soit levée à 20 h 32.

Fait et passé à Albanel en ce quinzième jour d'août 2016.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général